

Soutenance de thèse de M. NZE BEKALE Ladislas (<https://nouvelles.univ-rennes2.fr/event/soutenance-these-m-nze-bekale-ladislas>)

Sous la direction de monsieur Axel Augé

Titre des travaux : *L'Union Africaine et la gouvernance de la sécurité collective : Institutionnalisation, Ajustements et Démocratisation.* »

Résumé : En héritant de l'actif et du passif de l'Organisation de l'Unité Africaine (OUA), l'Union Africaine (UA) s'investit immédiatement sur le terrain d'une gouvernance renouvelée de la sécurité pour se démarquer de l'OUA. Par conséquent, cette thèse se demande quels sont les fondamentaux, juridiques, politiques, institutionnels et non institutionnels de la sécurité collective de l'Union Africaine ? En effet, l'organisation a institué un système porté par des objectifs, des instruments juridiques, des politiques, des moyens militaires et dirigé par des institutions. De la sorte, le défi de la densité géographique est surmonté par une gouvernance des affaires communautaires à partir des Communautés économiques régionales (CER) régions, consécutive au Traité d'Abuja sur l'intégration africaine. En outre, cette approche visant à s'agencer aux mutations géopolitiques et menaces sécuritaires s'accélère avec une forme de démocratisation de l'organisation. En effet, la sécurité collective devient l'affaire de tous, en institutionnalisant et en normalisant la problématique femmes, paix et sécurité. Tout en rendant accessible aux femmes ce système de gouvernance de la sécurité collective et à la jeunesse africaine, à tous les niveaux de l'intégration africaine. Cependant, le système de sécurité collective de l'UA fait une institution figurante sans véritable pouvoir dans le contrôle de l'action de l'organisation conformément aux principes classiques de la bonne gouvernance. Au-delà, il convient de mentionner une certaine popularisation, avec l'implication de la société civile à tous les niveaux de gouvernance de la sécurité collective, avec une théorisation de son implication sur des actions de terrain.

La soutenance est publique